



Le Ronssoyen

Bulletin de Juillet 2013
Bulletin de Juillet 2013



Epicerie : le dossier avance !

Plusieurs réunions ont eu lieu avec deux responsables du Groupe Casino : les 23 Mai, 20 Juin, 16 Juillet et 24 Juillet.

Les représentants de l'enseigne ont mis en avant le fort potentiel de la Commune pour la réouverture de l'épicerie (80 m² de surface de vente) et la forte implication de la Mairie.

La Commune participera à la réduction du coût outil par le financement de matériel. Elle prévoit une vitrine sans ouverture en façade et une modification de gouttière. Elle aidera au niveau du loyer, qui sera modéré, et sans dépôt de garantie. La Commune offre en outre une gratuité de loyer de 6 mois.

Durant ces entrevues a été évoqué le *prospect*, autrement dit le client potentiel, et le montage du dossier.

Un appel à candidatures a été lancé par le biais du Journal Communal, en précisant que la personne qui sera choisie par Casino sera non pas un vendeur mais un entrepreneur.

Six candidats ont déposé un dossier. Ces personnes seront reçues le 5 Août en Mairie par Monsieur le Maire et ses Adjoints, qui exposeront les attentes de Casino et les informeront des chiffres.

Le 9 Août, ils seront auditionnés par un responsable de l'enseigne, en présence du Maire et des Adjoints.

Il faut prendre en compte la création d'une EARL ou SARL, ainsi que divers coûts : l'inscription au Registre du Commerce pour environ 500 €, l'acte signé devant Notaire pour le Bail Commercial (environ 800 €, partagés entre la Commune et l'entrepreneur) et l'enregistrement des statuts (environ 300 €).

Le commerçant sera lié à l'enseigne *Vival* pour une durée de sept ans. L'enseigne sera prise en charge et posée par Distribution Casino France.

Le stock d'implantation est évalué à 16 000 €, dont le remboursement est réparti comme suit : 8 000 € étalés sur quatre mois et 8 000 € sur vingt jours, à retirer des bénéfices du commerçant.

Au départ, l'entrepreneur devra verser un dépôt de garantie de 2 500 €, complétés ensuite par un versement mensuel de 87 € pendant sept ans.

Il a été souligné l'importance de l'apport financier personnel du candidat (aux alentours de 12 000 €).

L'enseigne préconise de louer le matériel (*caisse tactile, appareil de réapprovisionnement, TPE carte bancaire*), pour un coût annuel de 2 020 €, maintenance comprise. Le commerçant devra prévoir un PC et un abonnement à une ligne *internet*.

T'as vu ça,
l'épicerie va
rouvrir bientôt !



Si on veut la
garder, faudra
la fréquenter !!!

Rythmes scolaires



Le 27 Juin, Monsieur le Maire et ses Adjointes ont invité les parents des actuels et futurs élèves, à une réunion d'information sur l'aménagement des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Comme il a déjà été évoqué, le Conseil Municipal avait décidé de reporter à 2014 la demi-journée supplémentaire d'école suite à la réforme du Gouvernement. Cependant, il fallait fixer dès à présent le demi-jour concerné par ce changement ; il a donc été décidé du Mercredi.

Monsieur le Maire a transmis à ses Co-élus la demande du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, qui demande à ce que les Communes lui fassent parvenir leur projet d'organisation du temps scolaire et péri-scolaire pour le 15 Décembre 2013.

Monsieur le Maire a invité les membres du Conseil Municipal à y réfléchir.

Une réunion sera consacrée prochainement à ce sujet.



Jean-Marie MOIRET revisite notre langue picarde...

TCHOU FENAN

Sin poère éto chéminarisse vrwé,
Mé avo torné kasake,
Y s'applo Armin Mworé,
L'avo ène jonne file,
A n'avo po toute.

Ache l'église, ale metto chouvin,
In kapiou avu dé boul ki pindinte,
Inn n'avo békeu.

Achi pouzémin à l'avin,
Kan y n'arrivo in jin lade din,
Ale torno ess tiète violémin,
Ché boul, cha tourbiyouno, d'in kouté,
Pi a torno s'tiète ède l'eute kouté,
Cha tourbiyouno kore... Peuve file.

Ou Ronsswo, ojordu,
Sin souv'nir pourtin a dichparu.

ELLE FAISAIT NON DE LA TETE

Son père avait été séminariste,
Il avait arrêté,
Il s'appelait Armand Moiret,
Et sa fille,
Etait handicapée.

Elle allait à l'église,
Et souvent elle avait un chapeau avec
des boules pendantes,
Assez nombreuses.

Assise posément à l'avant;
Et à l'arrivée d'une personne,
Elle tournait sa tête,
Et les boules tourbillonnaient d'un
côté,
Puis après de l'autre,
Ainsi cela tourbillonnait encore.

Au Ronsoy, aujourd'hui,
Son souvenir a disparu.

*In est fin contint, ech' Jean-Marie,
il a toudis eune fustoère à raconter !*

